

<< Une réglementation nouvelle ne résoudrait pas la crise >>

Président de Contribuables Associés, Alain Mathieu est polytechnicien et docteur en sciences économiques. Il livre sa vision de la crise financière et propose des solutions.

Quelle est votre analyse de la crise ? Sommes nous en 1929 ?

Au départ de la crise, il y a la mondialisation et l'ouverture des frontières. La Chine est devenue l'atelier du monde. Les ouvriers occidentaux et notamment américains, qui étaient en concurrence avec les ouvriers chinois, ont vu leurs revenus stagner. D'où la volonté des hommes politiques américains de leur permettre d'accéder à des crédits pas chers pour maintenir leur niveau de vie. On a prêté aux « Ninja » (no income, nojob, no asset: «pas de revenu, pas de travail, pas de bien »). C'est ce qu'on appelle les crédits hypothécaires subprimes. On leur a donné en outre des crédits d'équipement de leur logement, et des cartes de crédit avec lesquelles ils pouvaient vivre sans avoir de revenus.

Le gouvernement a donné sa garantie aux deux agences qui ont refinancé la moitié du crédit hypothécaire, Fannie Mae et Freddie Mac. Le ministre du Logement de Clinton a demandé à ces agences d'avoir avant fin 2001 au moins 50 % de crédits à des pauvres dans leur portefeuille. C'est ainsi que les achats de subprime par Fannie Mae sont passés de 1,2 milliard de dollars en 2000 à 15 en 2002. On a baissé massivement le taux des crédits de la Banque centrale américaine (FED) : de 6,5 % en 2000 à 1% en 2004.

Il faut souligner aussi le rôle important rehausseurs de crédit. Ces assureurs donnaient leur garantie aux crédits pourris, ce qui permettait de les revendre aux investisseurs du monde entier comme des crédits de très bonne qualité. L'un des principaux rehausseurs AIG, premier assureur mondial, a fait faillite, avant d'être nationalisé par l'État américain.

Un autre, FSA, a été acheté par la banque française Dexia, et a plombé ses comptes. Si bien que Dexia a dû être nationalisée.

Alors est-on en 1929 ? Non. Le taux de défaut des crédits hypothécaires américains est passé de 1 % à 2 %. Pendant la crise de 29, on en était à 40 %. En 1980, la baisse du PIB trimestriel des Etats-Unis a atteint 8 %. Nous en sommes loin.

Et le rôle des banques?

Les banques ont été stimulées par la baisse des taux de crédits, qui augmentait leurs marges. Par ailleurs, vous savez que les banques de dépôts doivent avoir au minimum 8 % de fonds propres par rapport à leurs engagements. Mais les banques d'affaires et les institutions financières (en particulier les hedge funds, les fonds d'investissement), n'ont pas à respecter ces ratios. Quant à Fannie Mae et Freddie Mac, elles avaient des couvertures de 3 %, mais comme elles avaient la garantie du gouvernement, elles ne faisaient pas attention aux crédits qu'elles accordaient.

À la suite de la politique laxiste de la FED, il y a eu une augmentation sensible de la masse monétaire américaine: de 1999 à 2003, elle a augmenté en moyenne chaque année de 7,5 % alors que la moyenne de l'accroissement du PIB était de 4 %. En bref, l'argent facile, abondant et pas cher a suscité la créativité de tous les banquiers, et a créé une certaine euphorie financière. En 2007, les bénéfices des sociétés financières ont constitué 40 % des bénéfices de Wall Street. Un chiffre tout à fait anormal!

Le système financier a-t-il besoin de nouvelles réglementations?

En France l'« autorégulation des marchés » est dénoncée à longueur de colonnes. On demande son remplacement par une régulation par les pouvoirs publics. En réalité cette « autorégulation » est un mythe. La Commission bancaire, c'est-à-dire la Banque de France, contrôle les banques et les établissements financiers. L'Autorité des marchés financiers contrôle les marchés financiers. Une autre autorité contrôle les assureurs. Ces superviseurs ont tous les pouvoirs d'enquête possibles et ne manquent d'aucune réglementation. Quand trois traders de la Caisse nationale des caisses d'épargne lui font perdre 700 millions d'euros en un jour, la commission bancaire envoie aussitôt une équipe contrôler les méthodes de contrôle interne de cette banque. Elle aurait aussi bien pu le faire avant. La vérité, c'est que la quasi-totalité des banques françaises sont dirigées par d'anciens fonctionnaires. Quand un employé de la Banque de France va contrôler un ancien fonctionnaire, les contrôles sont légers. Entre agents publics et ex-agents publics, on ne se fait pas de misères. Si les contrôles des superviseurs sur les méthodes de contrôle interne des banques avaient été sérieux, Jérôme Kerviel n'aurait pas fait perdre 5 milliards à la Société générale et Dexia n'aurait pas englouti 6 milliards dans FSA, sa filiale américaine. Je parie qu'on ne prendra aucune sanction à l'égard de ces superviseurs qui n'ont pas fait correctement leur travail. Et pourtant, si l'on veut chercher des responsables aux défaillances de certaines banques françaises, c'est bien là qu'il faut les chercher. On ne voit pas quelle réglementation nouvelle il faudrait mettre en place. D'ailleurs personne n'en a sérieusement proposé une.

Faut-il nationaliser partiellement les plus grosses banques?

Sous une apparence de coordination européenne, les plans d'augmentations de capital des banques sont très différents les uns des autres. En Angleterre, les principales banques vont augmenter leur capital sur le marché, en émettant des actions nouvelles. Le gouvernement britannique, qui garantit ces émissions, n'engagera de fonds publics que si ces banques n'arrivent pas à réaliser entièrement ces augmentations de capital sur le marché. Ce qui dépend du prix des émissions. Il est probable que les banquiers feront le maximum pour limiter la part de l'État dans leur capital. Les plus solides, Barclays et HSBC, ont déjà refusé l'intervention de l'État. Le contribuable anglais sera donc sans doute peu sollicité.

En France en revanche on a créé deux sociétés publiques nouvelles. Leurs dirigeants auront tout intérêt à dépenser les 40 milliards mis à leur disposition par le gouvernement pour acheter des actions des banques et les 360 milliards pour garantir des prêts.

Même si ces deux sociétés se financent par emprunts garantis par l'État, il faudra bien un jour rembourser ces emprunts. Tôt ou tard, le contribuable français devra donc payer le maximum pour que des hommes désignés par le gouvernement dirigent les banques. Le fait qu'un ancien premier ministre belge et l'ancien directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy viennent d'être nommés à la tête de Dexia est

symptomatique. Le pouvoir veut placer ses amis dans les banques. Que les préfets convoquent tous les mois les banquiers de leur département pour leur imposer de faire des crédits qu'ils ne veulent pas faire est tout simplement scandaleux.

La France a eu avec Mitterrand l'expérience de la nationalisation des banques. Elles étaient alors obligées de prêter aux amis du président, comme Tapie. Elles achetaient n'importe quoi, par exemple les studios de cinéma américains MGM. Le contribuable a dû payer les milliards perdus par le Crédit Lyonnais dans ces opérations funestes. La privatisation de ces banques après 1986 fut très heureuse. Les banques françaises furent alors mieux gérées. Le personnel renonça, sans un jour de grève, à des retraites proches de celles des fonctionnaires, pour rentrer dans le régime général. Ces banques ont connu une croissance impressionnante, notamment à l'étranger. Leurs résultats ont été excellents. Les banques françaises qui vacillent actuellement sont les plus proches de l'État: Dexia, filiale de la Caisse des Dépôts, et les banques mutualistes et coopératives (caisses d'épargne, banques populaires, Crédit Agricole), qui bénéficient de « niches fiscales » considérables.

Plus les participations de l'État dans les banques seront limitées, en montants et en durée et mieux cela vaudra. Le gouvernement n'a pas choisi la méthode qui donnera ce résultat.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLES-HENRI D'ANDIGNÉ

Le Cri du Contribuable n° 58 1er novembre 2008